

ENDUIT TOP

ENDUIT DE REBOUCHAGE ET LISSAGE
EN PÂTE ALLÉGÉE À SÉCHAGE RAPIDE
SANS RETRAIT NI FISSURE
SPÉCIAL INTÉRIEUR / PRÊT À L'EMPLOI



► Définition :

ENDUIT TOP est une pâte de réparation ultra légère pour tous travaux de réparations en murs et plafonds intérieurs. Sans retrait et à séchage rapide, permet de réaliser des rebouchages et lissages de grande qualité avec une grande facilité d'utilisation.

► Avantages :

- S'applique très facilement sur tous types de supports bruts ou peints.
- Excellentes capacités de remplissage et très bonne adhérence.
- Recouvrement accéléré pour un gain de temps sur chantier.
- Rebouchage sans retrait en une seule passe.
- Lissage très aisé.
- Temps de séchage réduit pour une mise en peinture très rapide.
- Reste souple après séchage permettant une variation dimensionnelle du support.
- Retouche invisible.
- Prêt à peindre en 2 heures dans le cas d'un rebouchage de microfissures et pour une utilisation de peinture à l'eau. Attendre 24 heures pour une peinture glycérophtalique.
- Formulation conforme à la norme AFNOR NF T30-608 "Peintures et vernis - Enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs - Adaptation des enduits de peinture aux nouvelles Normes européennes".

► Domaines d'utilisation :

- Murs et plafonds intérieurs.
- Permet le jointoiment entre les plaques de plâtre et la menuiserie bois.
- Application admissibles :
 - Plâtre
 - Plaques de plâtre
 - Maçonnerie, béton
 - Béton cellulaire
 - Crépi
 - Portes et fenêtres en bois

► Plage de température d'application :

- De +8°C à +35°C, jusqu'à l'opération de séchage.

► Consommation :

- Environ 0,4 Kg/m²/mm d'épaisseur.

CARACTÉRISTIQUES :

- Etat : pâte
- Densité : 0,4 environ
- Odeur : légère
- Couleur : blanche
- pH : 7 +/- 0,5
- Point éclair : sans

CLASSIFICATION :

- AFNOR NF T36-005
- Famille III - Classe 2
- Conforme à la norme AFNOR NF T30-608

APPLICATION :

ENDUIT TOP est prêt à l'emploi.
S'applique au couteau à enduire ou au couteau à mastic

MISE EN OEUVRE :

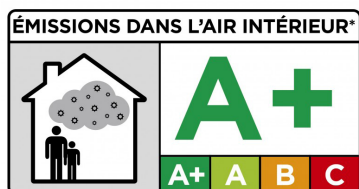
Voir tableau au verso.



DACD
Partenaire · Chimie · Innovation

► Mise en œuvre de L'ENDUIT TOP :

Applications	Présentation	Mode d'emploi
Tous travaux de réparations en murs et plafonds intérieurs.	Prêt à l'emploi.	<p>Les supports devront être propres, dépoussiérés et exempts de toute trace d'huile de décoffrage.</p> <p>Les fissures seront préalablement ouvertes.</p> <p>L'application se fait au couteau à enduire ou au couteau à mastic.</p> <p>Nota : il est possible d'assouplir la pâte en la travaillant à l'aide de 2 spatules.</p> <p>Temps de séchage : dépend du support, des conditions climatiques et de l'épaisseur d'application.</p> <p>La mise en peinture est possible 2 heures après la mise en oeuvre dans le cas d'un rebouchage de microfissures et pour une utilisation de peinture à l'eau (attendre 24 heures de plus pour les peintures glycérophthaliques).</p>



Suivant l'arrêté du 20 février 2012 modifiant l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

► Recommandations :

Document à consulter : DTU 59.1 Juin 2013 «Travaux de bâtiment - Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais - Partie 1-1 : cahier des clauses techniques types - Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux - Partie 2 : cahier des clauses administratives spéciales types - Référence commerciale des parties P1-1, P1-2 et P2. Ne convient pas sur du plastique ou du métal. Ne pas appliquer en-dessous de 5°C. Ne pas appliquer sur support humide ou gelé. Ne pas inhaler les poussières lors du ponçage. Conservation 12 mois dans son emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des fortes chaleurs. Ne pas rejeter dans les égouts ou les milieux naturels.

DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Unité de Recherches et de Fabrication

125 rue du Royans, Zone d'Activités Mathias - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46 - Email : contact@dacd.com - Site : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S Lyon 453 231 565 - APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69)



DACD

Partenaire · Chimie · Innovation

